

Compte rendu de l'Assemblée Générale du 19 Novembre 2022

Les adhérents ont reçu une convocation à l'assemblée générale en date du 28/10/2022

23 adhérents sont présents et 9 pouvoirs ont été donnés. Le quorum étant atteint, l'Assemblée Générale peut valablement délibérer.

Invitée : Danielle Mouffard, Présidente de la Fédération Française de Randonnée Lozère (*remplace CDRP : comité départemental de randonnée pédestre*)

L'ordre du jour est le suivant :

- Rapport moral du président
- Bilan d'activités
- Bilan financier et budget prévisionnel
- Questions diverses
- Election du CA

1. Rapport moral du président Cf. document joint.

Le président, Philippe Cheynet ouvre la séance à 14 h et présente le **rapport moral**

Il insiste sur l'importance de trouver des personnes qui s'impliquent notamment pour guider des randonnées.

2. Bilan d'activités Cf. document joint.

Claude Belin présente le bilan d'activité de l'année :

Evolution des adhésions

A ce jour, 78 adhérents également répartis entre randonnée et marche nordique.

Bilan des randos organisées par le club

Le nombre de rando effectuées est revenu au niveau d'avant covid.

Le taux de participation est de 12,6 et le kilométrage moyen de 11,1. Les randos du dimanche sont très peu suivies.

On constate une baisse du kilométrage et des dénivelés par rapport aux années antérieures.

Depuis septembre, nous avons mis en place des randos douces qui nous ont permis de retrouver d'anciens randonneurs qui avaient abandonné.

Bilan marche nordique Participation importante aux séances (13,3 en moyenne). Nous aurons quatre animatrices cette année. Il en faudrait une de plus le mardi.

3. Rapport financier. Présenté par Monique Pensier Cf. document joint.

Commentaires du document joint : le montant des recettes s'élève à 5976,31 €, celui des dépenses 5936,84 €. Soit un déficit de 39,47 €

La subvention de la Mairie de Langogne reste stable et d'une aide précieuse.

4. Budget prévisionnel 2019/2020 (cf. document joint).

Le budget est établi sur la base de 75 licenciés.

Le tarif des adhésions est fixé à 38 € pour cette saison. La part du club reste fixe à 10 €.

Le rapport moral, le rapport d'activité, le bilan financier et le budget prévisionnel sont votés à l'unanimité

5. Bilan et commentaires sur l'enquête effectuée auprès des adhérents au mois d'octobre présenté par Jean Claude Bertuit

Randos du dimanche : Les randos du dimanche sont peu fréquentées pour des raisons familiales ou de difficulté. Décision est prise de limiter ces randos l'hiver. Des randos en deux parties avec repas au resto sont préconisées. Limiter l'éloignement et la difficulté de ces randos.

Afin de ne pas faire déplacer l'animateur pour rien, la réservation à la participation à ces randos est obligatoire. Prévenir l'animateur la veille avant 17h.

Formations :

- Myriam Brun a suivi avec succès la formation d'animatrice marche nordique. Félicitations à elle.
- Formation animateur randos : seul Olivier Perret du Cray est intéressé. Suzanne Lafont et Danièle Sanial sont d'accord pour co-animer des randos avec des animateurs confirmés.
- Formation rando santé : André Bonnefille est candidat à cette formation. Danièle Sanial est prête à accompagner les randos douces. Françoise Lyon est prête à dépanner.
- Formation balisage : Olivier Perret du Cray est candidat. Des baliseurs accompagnants déclarés, sans formation, peuvent aider aux opérations de balisage. Jeannette Duny, Jean Chaize et Henry Hernanz sont volontaires

Il nous manque encore des baliseurs et des accompagnateurs rando. Nous encourageons toute personne à suivre les formations proposées par la fédé.

Rencontres conviviales :

- La galette est maintenue après une rando du lundi ou après une séance de marche nordique.
- Le pique-nique du club est maintenu mais au milieu d'une rando.
- Le repas de fin d'année est maintenu mais apéro en dehors de la table de repas pour plus de convivialité.

6. Questions et propositions diverses

- Bernadette Sobczak propose une sortie sur la Régordane entre La Bastide et Alès du lundi au vendredi fin avril. Retour en train. Inscriptions avant Noël. Pour les sorties, Danielle Mouffard rappelle l'intérêt de l'agrément tourisme quant à la garantie financière si défaillance du prestataire. Cet agrément est inutile en itinérance.
- Nous avons constaté, année après année, le succès de la journée rando-ciné-soupe de Grandrieu. Une manifestation similaire pourrait être organisée par notre club.
- Bernadette propose des randos « ramassage de déchets ». A organiser avec les mairies
- L'application « ma rando » est maintenant accessible et gratuite pour les adhérents. Danielle Mouffard promet une formation.
- Les finances du club étant au beau fixe, diverses propositions sont faites :
 - Achat d'un ordinateur pour remplacer l'actuel trop vétuste (voté à l'unanimité)
 - Réaliser un tee-shirt aux couleurs du club
 - Pot après les réunions calendrier pris en charge par le club
 - Baisse des cotisations
 - Remboursement des 10 € aux animateurs et baliseurs.Ces propositions seront discutées en CA
- Covoiturage : Le prix de l'essence augmentant fortement ces derniers temps nous emmène à revoir le tarif du covoiturage. Ce tarif est actuellement fixé à 25cts le km. Le CA décidera du nouveau tarif.

7. Intervention de Danielle Mouffard

La FFR lozère est aujourd'hui bien en place. Nous avons un nouveau bureau dans les locaux de la maison des sports à Mende. Nous disposons d'un agent de développement (Anais Amalric actuellement remplacée par David Lazin). Ce salarié a été mis en place par Mr Bousserolles.

Politique de la FFR 48 : La FFR48 ne peut pas fonctionner sans les clubs. Il est donc important de nouer un lien étroit avec eux. Il y a 11 clubs en Lozère pour environ 600 adhérents.

Notre but : Marcher tous, tout le temps et partout. Pratique sportive sans compétition. Pour cela, nous devons proposer des randos de tous niveaux. Pour intégrer les actifs, on peut proposer des sorties le week-end à la demi-journée.

Nous devons être acteurs de la politique locale. Pour cela, travailler avec les OT. Nous devons construire des chemins compatibles avec un respect durable du territoire d'où partenariat avec les communautés de communes.

En Lozère, sur 11 clubs, un seul propose la marche nordique (Langogne). Trois font de la rando santé (2 à Mende et un à Grandrieu). La rando douce (rythme moins élevé, moins haut mais ensemble) à Langogne peut devenir rando santé si un animateur est formé.

La marche aquatique dans les lacs sera bientôt effective. Les lacs ont été expertisés. Naussac, le Moulinet, Grandrieu et Villefort ont été retenus. Ces sites seront labellisés au niveau national.

Cette activité sera développée en fin d'année prochaine.

La formation sera gratuite, ne pas hésiter à solliciter la FFR48 pour vous inscrire. Sandrine Philip suivra cette formation d'animatrice en 2024.

Danielle Mouffard, pour répondre à l'introduction plutôt pessimiste de Philippe, estime que notre club est vivant et pas du tout en danger. Elle note la diversité des activités proposées et nous encourage à continuer

8. Election au CA

Le nouveau CA est composé de : Claude Belin, Myriam Brun, Jean Claude Bertuit, Philippe Cheynet, Evelyne Colin Marie France Fuchs, Jean Louis Graff, Nicole Lardon, Martine Lefebvre, Monique Pensier, Jean Claude Planforêt et Bernadette Sobszack.

Voté à l'unanimité.

La séance est close à 17h.

Réunion du CA des Randonneurs Gévaudanais du 19/11/2022

Jean Louis Graff excusé

Election du bureau :

- Philippe Cheynet,
- Monique Pensier,
- Claude Belin,
- Jean Claude Bertuit
- Jean Louis Graff

Prochaine réunion du CA deuxième quinzaine de Janvier

Réunion d'établissement du calendrier : samedi 17/12 à 14h 30 à la mairie